



Initiales

Maire

DG

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DES SOURCES
MUNICIPALITÉ DE WOTTON**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal, tenue le **16^e** jour du mois de **février** de l'an **2017**, à **19 h 30**, à la salle du conseil municipal située au 396, rue Mgr L'Heureux, à Wotton, à laquelle sont présents :

Présences : Mme Karine Grenier, mairesse-suppléante
Mme Anouk Wilsey, conseillère
M. Dominique Morin, conseiller
Mme Mathilde Noël, conseillère
M. Michel McDuff, conseiller
Mme Nicole Gagnon, conseillère

Absences : Mme Katy St-Cyr, mairesse

1 OUVERTURE DE LA SÉANCE

Madame Karine Grenier, mairesse-suppléante, avise les personnes présentes que cette séance est enregistrée pour des fins de rédaction du procès-verbal et afin que le conseil s'y réfère au besoin.

Madame Karine Grenier mentionne qu'en vertu de l'article 153 du *Code municipal*, l'avis de convocation a été notifié aux membres du conseil municipal qui sont absents, conformément aux dispositions du *Code municipal*.

Madame Karine Grenier, constate le quorum à 19 h 30. Me Isabelle Dumont, directrice-générale et secrétaire-trésorière par intérim, est également présente et agira à titre de secrétaire d'assemblée.

1.1 Adoption de l'ordre du jour

Résolution 2017-02-051

***Sur proposition d'Anouk Wilsey,
Il est unanimement résolu***

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que déposé par la directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim.

1. Ouverture de la séance
 - 1.1 Adoption de l'ordre du jour
2. Approbation du devis d'analyse de l'étude de pré faisabilité de la desserte incendie par la Ville d'Asbestos.
3. Période de questions sur le sujet ci-haut mentionné.
4. Levée de la séance

ADOPTÉE

2 Approbation du devis d'analyse de l'étude de pré faisabilité de la desserte incendie par la Ville d'Asbestos.

Résolution 2017-22-052

CONSIDÉRANT QUE le dépôt du devis pour la fourniture de services professionnels pour une étude d'opportunité pour une desserte en protection incendie pour le territoire de Wotton et de Saint-Camille par la ville d'Asbestos à la municipalité le 13 février 2017;



Initiales

Maire

DG

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Wotton a un droit de regard pour approuver ledit devis de l'étude à être réalisée par le consultant engagé par la Ville d'Asbestos ;

***Sur proposition de Michel McDuff,
Il est unanimement résolu***

QUE le conseil accepte le devis pour la fourniture de services professionnels pour une étude d'opportunité pour une desserte en protection incendie pour le territoire de Wotton et de Saint-Camille par la Ville d'Asbestos, avec les modifications et spécifications suivantes :

- a) Ajouter qu'il sera procédé à l'évaluation des infrastructures et des équipements existants dans la Municipalité de Wotton;
- b) S'assurer que les incidences administratives seront analysées de façon exhaustive pour chacune des Municipalités; et
- c) S'assurer que la formation et les compétences des effectifs en place seront évaluées.

ADOPTÉE

3 Période de questions sur les sujets ci-haut mentionnés

4 Levée de la séance

Résolution 2017-02-053

***Sur proposition de Mathilde Noël,
Il est unanimement résolu***

QUE la séance soit levée à 19h34.

ADOPTÉE

**Karine Grenier,
Mairesse-suppléante**

**Me Isabelle Dumont,
Directrice générale et secrétaire-trésorière par
intérim**